

LES DICTIONNAIRES DU FRANÇAIS EN TANT QU'OUTILS DE LA LANGUE

Lector univ. dr. Mihaela NEAGU
Universitatea „Transilvania”, Brașov

Résumé

Depuis plus d'un demi-siècle, la presse se fait utilement l'écho fidèle et critique de l'abondante publication des dictionnaires. De manière symbolique, ces outils du quotidien, lieux privilégiés des savoirs sur la langue et sur le monde, savoirs classés et offerts à notre curiosité, font leur rentrée en même temps que les étudiants. D'où des dictionnaires à profusion, petits ou grands, mis sur le marché. Qu'il s'agisse de celles et ceux qui étudient, des professionnels de l'écriture ou des personnes simplement soucieuses d'un savoir authentifié, le réflexe reste le même : consulter les dictionnaires les plus récents, ou ceux d'hier en guise de témoignage, pour vérifier, apprendre ou se rassurer.

Quatre dynamiques particulières issues du XIX^e siècle vont imprégner la première moitié du XX^e siècle et donner le ton général. Une première dynamique est celle issue de la loi Guizot (1833) qui a entraîné un nouveau public, celui des élèves, en engendrant deux types d'ouvrage qui n'allaient cesser de se développer : le dictionnaire d'apprentissage et le dictionnaire général en un volume, destiné à un public très large. Le *Nouveau Dictionnaire de la langue française* de Larousse et ses métamorphoses ont pu être diffusés à presque cinq millions d'exemplaires de 1856 à 1905. C'est dans cette lignée, qu'au XX^e siècle, les petits dictionnaires en un volume ont connu un succès considérable, à l'instar du *Petit Larousse illustré* ou du *Petit Robert*. Une deuxième dimension sera acquise au passage dans cet élan démocratique : le public prendra désormais l'habitude de disposer d'un dictionnaire millésimé qui offre un état annuel de la langue et des savoirs.

Une troisième caractéristique lexicographique s'impose par le fait même que la lexicographie, à la suite des grands dictionnaires du XIX^e siècle, représente de plus en plus un regard sur la langue intimement lié à l'évolution de la linguistique. Les travaux de Littré, Larousse, Hatzfeld et Darmesteter avaient été conduits sous l'emprise de la linguistique historique et comparée ; on bénéficiera dans la seconde moitié du XX^e siècle de dictionnaires marqués par le structuralisme, avec des dictionnaires de type synchronique, à la manière du *Dictionnaire français contemporain* (1966) de Jean Dubois.

Enfin, un nouveau réflexe éditorial prenait corps, complémentaire de la lexicographie millésimée. À partir de l'œuvre immense de Littré et de Larousse, les éditeurs vont régulièrement proposer des dictionnaires de grande envergure, entre 6 et 10 volumes, voire 16 volumes avec le Trésor de la langue française (le TLF). C'est ce monumentalisme auquel le

public s'est habitué qui conduira à la métamorphose sur support électronique des gros dictionnaires.

2. La conquête laroussienne

Cette conquête s'est imposée à la manière d'une impressionnante succession chronologique d'ouvrages distincts, s'installant si bien dans le paysage lexicographique que les dictionnaires y deviennent rapidement des objets du quotidien.

1898 – 1904. Le *Nouveau Larousse illustré* en 7 volumes va représenter le premier ouvrage éponyme de la Maison Larousse, dirigé par Claude Augé. Issu du *Grand Dictionnaire universel* de P. Larousse, celui-ci incarne une nouvelle lignée, celle des dictionnaires ayant un contenu neutre et objectif, tout en étant finement illustré. La description de la langue est soignée et assortie de courts exemples. La dimension encyclopédique fait l'objet de développements précis plus ou moins longs en fin d'article et les noms propres et les mots de la langue sont mêlés dans une même nomenclature alphabétique.

1905. Le *Petit Larousse illustré*, d'abord sous la direction de Cl. Augé, s'installe alors pour plus d'un siècle sur le marché. 200 000 exemplaires sont achetés en un an et au milieu du siècle on en vend environ 500 000 exemplaires par an. Ce dictionnaire se présente dès lors comme un phénomène éditorial envié par toutes les grandes nations. Les mots y sont définis, sobrement assortis de courts exemples assez nombreux, conformément à l'épigraphé : « Un dictionnaire sans exemples est un squelette ». Ces exemples, forgés ont pour rôle d'instruire tout en illustrant l'usage. Par exemple, en signalant que « *Buffon ne travaillait qu'en manchettes* », il est proposé un emploi du mot *manchette* tout en offrant l'anecdote historique. La prononciation des mots y est systématiquement donnée de manière figurée, avec parfois quelques commentaires. On apprend de la sorte qu'en 1905, devant une consonne, *sept* se prononce *sè* : « *sè dans sept francs* ». En tant que témoin annuel de la langue sur un siècle, le *Petit Larousse* constitue un outil précieux.

1907. Le *Larousse mensuel illustré* fait son entrée et il sera édité chaque mois jusqu'en 1957. Avec 50 ans de publication, ce sont ainsi 600 mois au cours desquels est couverte systématiquement l'actualité politique, culturelle, linguistique de A à Z, représentant une remarquable source d'information. De notre perspective actuelle, le *Larousse mensuel* doit être considéré comme un très efficace instrument de conquête d'un marché et comme un permanent perfectionnement de l'outil lexicographique Larousse.

Le premier volume du *Larousse pour tous* paraît sur le marché et le second sera publié en 1909. Il correspond à une édition réduite et condensée du *Nouveau Larousse illustré*. En 1922, l'ouvrage s'intitulera le *Larousse universel* en deux volumes puis, en 1948, le *Nouveau Larousse universel*. À la suite d'une révolution éditoriale, il deviendra en 1965 le *Larousse*

trois volumes en couleurs. D'une certaine manière, le *Grand Larousse en cinq volumes* de 1987, avec ses 116 000 entrées et ses 75 000 mots, et le *Grand Larousse illustré* de 2005, en restent les dignes héritiers.

1910. Le *Larousse classique illustré*, en un volume, sous la direction de Cl. Augé, fait son entrée. Conformément au qualificatif *classique*, il vise le public des élèves des collèges et lycées. Il ne disparaîtra qu'en 1987 et aura représenté pendant presque un siècle le viatique de nombre d'élèves.

1911. Le *Larousse de poche* est publié sous la direction de Cl. Augé. L'essentiel de l'information sur la langue et dans le domaine encyclopédique y est consigné, sans illustration. Cet ouvrage aura un succès constant et par son caractère pratique il passe sans difficulté le cap du XXI^e siècle.

1914. Le *Larousse élémentaire illustré*, dirigé par Cl. Augé et son fils, Paul Augé, commence sa carrière. L'aventure familiale se poursuit alors avec le souci de couvrir tous les publics et tous les besoins, ici ceux correspondant aux *éléments* essentiels. C'est à tort qu'on assimilera le *Larousse élémentaire illustré*, pour ses premières éditions, à un dictionnaire rédigé pour l'école *élémentaire*. Ce sera la vocation qu'il prendra juste après la Seconde Guerre mondiale, en se modifiant peu à peu dans cette perspective. Il disparaîtra en 1987.

1922. Le *Larousse agricole illustré* par E. Chancri, R. Dumont fait date. Maintes fois réédité, remis à jour régulièrement avec des nouveaux auteurs, il est en effet à lui seul symbolique de tout un autre secteur lexicographique faisant l'objet d'une conquête éditoriale : les dictionnaires de spécialité. La liste de ces dictionnaires est longue avec, par exemple, le *Larousse ménager illustré* (1926), le *Larousse gastronomique* (1938), le *Larousse des fromages* (1972) ou *du chocolat* (2005).

1928 – 1933. Le *Larousse du XX^e siècle* (6 volumes) paraît entre les deux Guerres mondiales et remplace le *Nouveau Larousse illustré*. Il bénéficiera d'un *Supplément* en 1953. C'est à la nouvelle génération de prendre le relais : Paul Augé le dirige seul. Dans le domaine culturel représenté entre autres par les noms propres, on y apprécie les biographies portant sur des personnalités de l'époque qu'on ne trouve ni dans les dictionnaires postérieurs. Il reflète par ailleurs l'évolution du langage et témoigne de la pleine croissance des vocabulaires techniques.

1936. La date est symbolique dans l'histoire de France ; hasard ou opportunité, la Maison Larousse se distinguera avec le *Petit Dictionnaire français*, de format in-18°. Ce dictionnaire était encore plus petit que le *Larousse de poche*. Il se présente comme une lexicographie de dépannage et offre au linguiste les définitions minimales.

1949. Il s'agit là d'une date importante dans la lexicographie d'apprentissage parce qu'elle correspond à la naissance du premier vrai petit dictionnaire d'apprentissage, le *Larousse des débutants* de Michel de Toro. On devait déjà à ce dernier, parfaitement bilingue, le *Petit Larousse espagnol*, le *Pequeño Larousse ilustrado* (1912). C'est également lui qui dirigeait le *Petit Larousse illustré* d'après-guerre, avec bientôt à ses côtés Claude Dubois, frère du linguiste Jean Dubois. On a affaire au premier dictionnaire d'apprentissage qui ne corresponde pas à une réduction des dictionnaires pour adultes. L'enfant y est réellement pris en compte, tant dans la rédaction des définitions que dans le choix des exemples. De la même manière, nombre de mots ou de sens sont systématiquement et soigneusement mis en relation avec les planches d'illustrations. En 1960 on y ajoutera en annexe le « vocabulaire fondamental » de Gougenheim, datant de 1958. Ce petit dictionnaire vivra jusqu'en 1976, le *Nouveau Larousse des débutants* prenant sa suite en 1977.

Nous voici en 1950, un demi-siècle s'est écoulé, deux guerres mondiales ont eu lieu. La Maison Larousse a su conduire une conquête systématique de tous les marchés, auprès de tous les publics, des enfants comme des adultes et aussi pour toutes les bourses et tous les usages.

Quatre remarques s'imposent. On constate d'abord qu'a eu lieu une grande démocratisation des dictionnaires, ces derniers devenant des outils de forte consommation et cela, en grande partie, grâce à la Maison Larousse. Ce qui fait que la publicité qui a régné entre 1960-1970 (« on ne dit plus un dictionnaire mais un Larousse ») ne fit pas sourire car elle exprimait une réalité éditoriale juste. La deuxième remarque correspond au constat que les dictionnaires de la première moitié du siècle ne sont pas réellement traversés par un grand courant linguistique comme c'était le cas au XIX^e siècle avec la linguistique historique. Ils prennent la dimension d'excellents outils pragmatiques, conçus avec rigueur, symbolisant un constant suivi de l'actualité culturelle et linguistique. Par le biais des petits dictionnaires millésimés ou des mensuels, la langue et les savoirs encyclopédiques sont enregistrés pendant que, dans les dictionnaires spécialisés, on fait le point périodiquement sur un savoir spécifique.

Une troisième remarque concerne ce qu'on appelle la lexicographie *institutionnelle*, c'est-à-dire celle relevant les travaux subventionnés par l'État. Mais on doit constater qu'elle est presque absente de cette première moitié du siècle, si on excepte la huitième édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1932-1935), peu novatrice. Un dernier constat doit être établi : un grand dictionnaire de la langue française fait défaut au cours de cette période. Même si les grands Larousse offrent de bonnes définitions, il n'en reste pas moins que la tradition du dictionnaire de langue assorti de citations extraites de la littérature n'est pas représentée dans

la première moitié du XX^e siècle, à l'exception du *Dictionnaire général de la langue française* (1890-1900). Le *Littré* vieillit lentement : Sophie, la fille du grand lexicographe, avait refusé que l'on touche à l'œuvre de son père, même pour la mettre à jour. Il faudra donc attendre que le dictionnaire tombe dans le domaine public en 1956.

Faute d'un grand dictionnaire de langue disponible sur le marché du dictionnaire neuf, le *Littré* prit petit à petit la dimension d'une légende au point d'en oublier que Littré décrivait surtout la langue classique. Son vrai successeur sera en réalité Paul Robert. Avec la parution en 1953 du premier volume du *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, allait commencer une nouvelle période faste qu'on appelle le « demi-siècle d'or » de la lexicographie française (1950-1994).

Durant cette période deux perspectives sont à distinguer : d'abord celle inhérente à la naissance de grands dictionnaires de la langue française, tant dans la lexicographie institutionnelle que dans la lexicographie d'entreprise prestigieuse ; ensuite, celle propre aux petits dictionnaires révolutionnaires, ayant succédé aux grands dictionnaires ou les ayant précédés. À ce demi-siècle d'or, qui commence avec le premier fascicule du *Dictionnaire alphabétique et analogique* de P. Robert et qui s'achève avec le dernier volume du *TLF*, fera suite une nouvelle ère, informatique, période de transition, caractérisée par des dictionnaires sur support électronique ou alliant les deux technologies, celle du papier, qui est loin d'avoir perdu sa vitalité, et celle des supports électroniques, forcément pionnière.

Trois grands dictionnaires de langue : le *Robert*, le *Grand Larousse* et le *TLF*

1. Un nouveau grand dictionnaire par Paul Robert

En 1910 naît en Algérie Paul Robert qui y fera l'essentiel de ses études jusqu'à une thèse intitulée *Les agrumes dans le monde* publiée en 1947. Cet homme qui rêvait d'être professeur de droit, esthète de la langue, sachant réunir des capitaux et convaincre, aimant la langue anglaise au point de dresser des listes de mots et de les ranger dans l'ordre analogique, a dans le même temps, avant 1950, l'idée d'un grand dictionnaire de la langue française. Et cela dans la continuation du *Littré* auquel il manquait un pendant pour le XX^e siècle ; il le fera et y ajoutera la dimension analogique. La société financière qu'il créera en 1951 s'appellera tout naturellement la Société du Nouveau Littré.

En 1950, P. Robert obtiendra le prix Saintour de l'Académie française avec le premier fascicule du dictionnaire qu'il avait commencé à élaborer. Une nouvelle étape lexicographique, prestigieuse, se dessine alors et c'est ici que commence le demi-siècle d'or. En 1952 la lettre A est rédigée et les fonds en partie rassemblés, c'est donc le moment de constituer une équipe et il engage des lexicographes recrutés sur concours et parmi eux, Alain Rey et Josette Debove, deux vrais talents. Sans se rendre compte, il assurait l'avenir des

dictionnaires Le Robert. En 1964, le sixième et dernier volume est achevé au terme de quinze ans de travail. C'est l'occasion de rappeler la mesure humaine d'un dictionnaire de poids. Un grand dictionnaire c'est une dizaine de personnes rassemblées dix ans durant dans les mêmes bureaux et pouvant ainsi communiquer directement leurs inquiétudes, leurs découvertes. En trois ans pourra ensuite être rédigé par une partie de l'équipe, A. Rey, J. Rey-Debove, H. Cottez, le *Petit Robert* publié en 1967. En 1970 paraît le *Supplément* du grand dictionnaire dirigé par A. Rey.

La deuxième édition de ce grand dictionnaire (en neuf volumes) paraîtra en 1985 s'intitulant *Grand Robert de la langue française*, suivie en 2001 d'une deuxième édition augmentée. Quelles en sont les caractéristiques ? Il faut d'abord rappeler que le projet initial consiste à prendre la suite du *Littré*. P. Robert adosse les articles sur un solide corpus de citations, extrait d'œuvres littéraires du XIX^e et du XX^e siècle. Quant au lexique retenu, autour de 80 000 mots dont est donnée l'étymologie en intégrant les datations, il est suffisamment riche pour inclure le lexique de haute culture. En rappelant que le mot « ne prend sa pleine valeur que par rapport aux autres mots qu'il évoque logiquement », P. Robert innove en apportant au dictionnaire alphabétique une possible dimension analogique. Cette dernière se renforcera au moment où le *Grand Robert* sera repris sur cédérom en 1989, puis dans une deuxième édition en 2005.

En 2005, A. Rey publiait le *Dictionnaire culturel en langue française* en chantier depuis 1992. On quitte alors l'orbite de P. Robert pour faire place à une « Reyvolution culturelle » selon la formule publicitaire. Avec quatre volumes de 2300 pages chacun, 1320 articles de synthèse sous forme d'encadrés (par exemple *aryen*, *astronomie* et *astrologie*, ou *fraise* et *artichaut*) et plus de 80 000 citations, l'auteur et l'éditeur s'inscrivent dans la relance des Éditions Le Robert, souffrant au début du XXI^e siècle de ne plus faire partie du groupe Lagardère. La vocation de ce dictionnaire réside dans le fait de « permettre le passage entre le monde des mots et le monde des idées ». Il va de soi qu'en renouant en partie, à travers ces articles de synthèse, avec les dictionnaires de la conversation du XIX^e siècle, un genre nouveau était ici à l'essai.

2. *Le très Grand Larousse de la langue française*

En 1971 paraît le premier des six volumes du *Grand Larousse de la langue française*.

C'est le premier Larousse en plusieurs volumes sans illustrations pour le XX^e siècle ; il s'agit du premier grand dictionnaire de langue française de la Maison Larousse. Confié à des universitaires de l'Université de Nanterre, Louis Guilbert, René Lagane et Georges Niobey, associés à un historien de la langue, Alain Lerond, ce dictionnaire dont le dernier volume paraît en 1978 restera sur le plan commercial un fiasco. C'est un paradoxe, car le dictionnaire

est de grande qualité avec articles parfaitement construits et enrichis de citations pertinentes, 170 développements encyclopédiques de linguistique, longs de 2 à 8 pages (par exemple, le lexique, la néologie, la syntaxe, l'adverbe, les accents), ce qu'on ne trouvait nulle part ailleurs. Même aujourd'hui, ces articles, élaborés par les meilleurs spécialistes, font référence.

Quant à la description de la langue proposée dans les articles ordinaires, elle se révélait très précise, tout comme celle de l'histoire des sens, confortée par de nombreuses références situées en tête d'article. La rubrique finale portait sur la mention systématique des synonymes et des antonymes. Malgré ses qualités, le dictionnaire ne connut pas le succès mérité. Comment peut-on expliquer cet échec ? Au-delà de la grande concurrence des dictionnaires Le Robert, il est possible que la Maison Larousse n'ait pu toucher un nouveau public et que la publicité portant sur l'encyclopédie linguistique l'ait rebuté. Imprimé de manière traditionnelle au moment où l'informatique prenait le relais, ce dictionnaire très utile pour les linguistes et les littéraires, ne put être ni mis à jour ni réédité.

3. *Le Trésor de la langue française (TLF)*

Quelques dates doivent être mentionnées pour marquer les grandes étapes de ce projet qui a abouti à 23 000 pages, plus de 100 000 mots traités et 430 000 citations, le tout sur 16 volumes parus de 1971 à 1994. Accessible gratuitement aujourd'hui sur Internet, et achetable sur cédérom depuis 2004, il représente une aventure lexicographique de dimension exceptionnelle.

En 1957 a lieu à Strasbourg un colloque décisif organisé par le grand romaniste Paul Imbs, colloque pendant lequel est esquissé un projet grandiose, un *Trésor général de la langue française*. Les meilleurs romanistes et lexicologues y sont invités. Parmi eux, B. Quemada, dont les travaux du côté de la lexicologie nouvelle assistée par les techniques de pointe (les machines mécanographiques et les cartes perforées) attirent les chercheurs du monde entier ; et P. Robert, dont on sait que le dictionnaire s'achève et qui représentait bien un maître de d'œuvre de l'ouvrage. En 1959, le Général de Gaulle souhaite donner un nouveau souffle au CNRS. Il manque un projet d'envergure pour les sciences humaines : un grand dictionnaire national tomberait donc à point nommé. La proposition de P. Imbs retient immédiatement l'attention et, en 1961 l'ouvrage se situe dans une dynamique moderne avec l'achat du plus gros ordinateur du monde, le Gamma 60 Bull, dont le CNRS fait l'acquisition grâce à B. Quemada. En 1959 venaient d'être créés par ses soins les *Cahiers de lexicologie*.

C'est ainsi que la première tranche d'un vaste projet de description de la langue est commencée avec le *Dictionnaire de la langue du XIX^e siècle et du XX^e siècle* (1789-1960), qui deviendra en fait le *Trésor de la langue française*, le *TLF*. Le premier volume est publié en 1971, avec une longue préface de P. Imbs, préface philologique et scientifique. Les sept

premiers volumes (1971- 1979) seront dirigés par P. Imbs, devenu entre temps Recteur de l'Académie de Nancy. Au moment où P. Imbs prend sa retraite, c'est à B. Quemada que le CNRS confie les neuf volumes suivants, publiés de 1980 à 1994, avec une métamorphose à gérer. Il fallait, d'une part,achever le dictionnaire dans des temps raisonnables et, d'autre part, sur fond de crise économique, faire face à une évolution informatique fulgurante, impliquant de nouvelles questions. C'est dans le sillage de B. Quemada, à R. Martin, directeur du *Dictionnaire du moyen français*, à B. Cerquiglini, qui réussirait à offrir le *TLF* sur Internet, puis à J.-M. Pierrel qui l'éditerait sur cédérom en 2004, que reviendraient les utiles métamorphoses électroniques du *TLF*.

En 1969 c'était déjà près de 80 millions de mots qui étaient disponibles grâce à un programme de saisie alors unique au monde. Fondée sur une lexicographie philologique et historique érudite, nourrie d'attestations extraites d'un corpus constitué de 80% de textes littéraires contre 20% de textes scientifiques, l'analyse sémantique et morphologique des mots se révélait exceptionnelle. Un premier constat est à rappeler : les Français vont bénéficier en à peine trente ans, de 1964 à 1994, d'une extrême richesse de consultation. Aucun pays, au cours de cette période, ne peut témoigner d'avoir disposé de six grands dictionnaires : le *Grand Robert*, le *Grand Larousse de la langue française* et le *Trésor de la langue française*, auxquels s'ajoute en 1994, le premier volume de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, de grande qualité, même si sa nomenclature est moindre. Il faut y adjoindre deux dictionnaires encyclopédiques disponibles, le *Dictionnaire encyclopédique Quillet* en huit volumes et le *Grand Dictionnaire encyclopédique Larousse*, dont les dix volumes sont publiés entre 1960 et 1964. Ce dernier se présente comme un dictionnaire de type universel ; la langue y est traitée très soigneusement, avec des exemples forgés et une attention particulière portée au vocabulaire technique. Il n'offre pas de citations, mais le terminologue y trouve jusqu'au deuxième *Supplément* (1975) des informations précieuses.

Des petits dictionnaires révolutionnaires

Les petits dictionnaires se révélaient plus propices à l'expérimentation que les gros monuments lexicographiques. Introduit par Saussure, avec le *Cours de linguistique* en 1916, le structuralisme ne prit réellement souche dans le domaine de la lexicologie qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, par le biais de R.-L. Wagner, professeur à la Sorbonne et guide alors de futurs linguistes B. Quemada, H. Mitterand, A.-J. Greimas

3.1. Un petit dictionnaire Larousse très innovant : le DFC

À la grande vague structuraliste correspondra un renouveau lexicographique porté notamment par J. Dubois avec un petit dictionnaire Larousse paru en 1966, le *Dictionnaire du français contemporain*, plus connu sous le nom de *DFC*. Celui-ci, avec seulement 25 000

mots, était synchronique et distributionnaliste, c'est-à-dire qu'y était repoussée l'histoire du mot et systématiquement pratiqué le dégroupement homonymique, considérant que les emplois syntaxiques d'un même mot, s'ils étaient résolument distincts, en faisaient des homonymes. Dans cette perspective, le *clou* que l'on plante, le *clou* qui fait souffrir (le furoncle), celui sur lequel on pédale et le *clou* du spectacle qu'on applaudit, ne correspondent plus à quatre sens différents d'un même mot, mais à quatre homonymes.

Le *DFC* se démarquait aussi par d'autres originalités. Ainsi, le regroupement morphologique (*charger*, *chargement*, *décharger*, *surcharger* regroupés dans le même article), la présence systématique d'exemples forgés, l'indication du degré de synonymie à l'aide de flèches ascendantes ou descendantes, la mention des niveaux de langue, ce sont là des principes qui, appliqués de manière rigoureuse tout au long de l'ouvrage, lui donnèrent une notoriété inattendue. L'avancée méthodologique était considérable. Par ailleurs, la Maison Larousse manifestait là son intérêt pour la linguistique en pleine expansion. Ainsi, en 1966, R. Barthes, A. J. Greimas, N. Ruwet, B. Quemada et J. Dubois créaient la revue trimestrielle *Langages*, bientôt suivie par la naissance d'une seconde revue, en 1969, *Langue française*. Soulignons au passage la belle complémentarité mise ici en œuvre entre l'entreprise privée et les grands linguistes née au sein de l'institution universitaire. J. Dubois devenait une référence essentielle pour Larousse et la maison en sortait auréolée d'une image particulièrement valorisante dont elle bénéficie encore aujourd'hui.

3.2. Du *Robert Méthodique* ou *Brio* aux dictionnaires québécois

En 1971 paraissait le *Micro Robert* ou *Dictionnaire du français primordial*. On se situe alors dans le même mouvement privilégiant la description synchronique, tout en conservant la dimension analogique propre à P. Robert. Si le *Micro Robert*, destiné aux collèges, n'apporte rien d'essentiel par rapport à l'innovant *DFC*, le *Robert Méthodique*, publié sous la direction de J. Rey-Debove en 1982, incarne au contraire une tentative particulière de traiter la nomenclature. Les mots y sont en effet analysés en fonction des éléments qui les composent, et ces éléments morphologiques que les auteurs refusent à assimiler aux racines sont intégrés à la nomenclature. Ce sont ainsi 34 290 mots et 1730 éléments qui sont présentés. *Dubit-*, *voc-*, *mal-*, *-um*, représentent des éléments mis en relief, forme et sens, pour mieux comprendre le vocabulaire, d'autant plus que sont regroupés les mots construits autour du mot simple ou de l'élément dont ils dépendent.

Cette manière de présenter le lexique, sans offrir l'étymologie, n'a pas été comprise par les enseignants. Malgré un guide d'accompagnement assorti d'exercices, cette approche ne connaîtra pas en effet le succès attendu, pas plus que le *Robert Brio*, lancé en 2004. Dans ce dernier, une révision enrichie du *Robert Méthodique*, J. Rey-Debove insiste pourtant une

nouvelle fois sur ce qu'elle appelle la « morphologie profonde », qui correspond à l'analyse des mots qui ne contiennent que des éléments liés, comme *rupt-ure*, ou *somn-ambule*, mots qu'elle appelle *ligalexes* en les distinguant des dérivés comme défaire, où se reconnaît le verbe faire. Le classement alphabétique est cette fois-ci systématique, de même que l'étymologie est ajoutée à la fin des articles consacrés aux éléments et aux mots non analysables. La démarche adoptée reste particulièrement intéressante, tout en faisant écho à celle propre au premier *Dictionnaire de l'Académie* qui rassemblait les familles de mots.

Dès 1992 paraissait le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* ; J.-Cl. Boulanger y présentait le lexique en partant du point de vue québécois, le premier sens donné étant celui du locuteur francophone du Québec. Cela n'avait jamais été fait et supposait un consensus peut-être encore mal acquis et des débats moins vifs sur la norme au sein du Québec. Le dictionnaire n'eut pas de succès, il n'en reste pas moins qu'il s'agissait d'une lexicographie courageuse et de très grande qualité. En 1998, paraissait en diachronie, le *Dictionnaire historique du français québécois* dirigé par Cl. Poirier, également linguiste de renom international. Issu des travaux sur le *Trésor de la langue française* au Québec, on bénéficiait là des recherches les plus érudites sur l'évolution du français au Québec.

Ainsi, avec d'un côté, ces dictionnaires en un volume, et de l'autre, les travaux monumentaux du *Grand dictionnaire terminologique de l'Office québécois de la langue française* (3 millions de termes) et la *Base de données lexicographiques panfrancophones*, le Québec offrait à la langue française d'excellents outils.

L'expérimentation de la glose définitionnelle

Dans les décennies 1960-1980 dominées par le structuralisme, les lexicographes prendront prioritairement en compte le fonctionnement syntaxique de chaque mot dans le système et sa description en synchronie. Du côté de l'acte définitoire, l'analyse sémiotique (c'est-à-dire celle partant de l'analyse des plus petits constituants sémantiques du mot) imprégnera aussi nombre d'articles. Chacun se souvient des distinctions sémantiques établies par B. Pottier avec l'exemple resté célèbre des différents types de sièges à partir des sèmes distincts, *pour une personne, pour plusieurs personnes, avec dossier, sans dossier, avec bras, sans bras*, etc., permettant de distinguer la chaise, le banc, le fauteuil, le tabouret, etc., en jouant de la combinaison de ces différents sèmes.

Si la définition classique partant de la recherche du *genre* puis de l'*espèce*, que l'on a ensuite appelée *l'incluant* et les *marques spécifiques*, trouvait ici un renouveau, la complexité même de l'acte définitoire et les multiples manières d'y procéder ne permettraient à l'analyse sémiotique de faire école pour l'ensemble des articles d'un dictionnaire. Inversement, la conception inspirée des points de vue de Wittgenstein, selon lesquels un mot n'a pas de réelle

existence en soi mais s'incarne en revanche dans ses emplois, devait bénéficier d'applications expérimentales dans la lexicographie. Ainsi, mis en œuvre dans le *Dictionnaire du français vivant* (1972) de M. Davau, de M. Cohen et de M. Lallemand, cette conception aboutissait à un traitement particulier des mots. On installa régulièrement et sans hésiter non pas une définition en face du mot donné en nomenclature mais une phrase-exemple puisée dans le langage ordinaire, suivie alors d'une explication dès lors assimilée à une glose définitionnelle.

Cette pratique fut reprise ensuite à la manière d'une mode que l'on trouvera à la longue appauvrissante pour le lecteur, mais qui dans la décennie 1960 -1970 se révélait intéressante pour les lexicographes, même s'il s'agissait d'une impasse. Dans le Nouveau *Larousse des débutants* (1977), puis dans le *Hachette junior* (1980) était adoptée cette démarche considérée alors comme novatrice. La publication du *Petit Robert des enfants*, en 1988, mettrait un terme à l'expérimentation, J. Rey-Debove redonnant le primat aux définitions suivies de l'exemple. Il n'en reste pas moins que chez Hachette comme chez Larousse, il y avait eu là une expérience dont profiteraient les dictionnaires d'apprentissage, les tenants de la glose définitionnelle ayant eu pour mérite d'insister sur la réception par les enfants des mots et de leurs définitions.

4. Une nouvelle ère : le souffle informatique

On manque encore de distance pour une analyse fine des différents dictionnaires qui en sont issus et on renverra ceux intéressés à l'essai intitulé *Dictionnaires et nouvelles technologies* (PUF, 2000) dans lequel un premier bilan est présenté.

Dès que les supports électroniques et les cédéroms et dévédéroms ont pu être suffisamment au point pour être diffusés à un large public, deux maisons d'édition ont offert sur le marché les grands dictionnaires du patrimoine français, depuis le XVI^e siècle. Les Éditions Champion offraient en 1998, sous la direction de C. Blum, toute une série d'ouvrages accompagnés de remarquables travaux critiques. Ainsi, paraissaient sur support électronique le *Dictionnaire de l'Académie française*, ainsi que le *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle* de Larousse assorti d'une préface analytique importante. À ces éditions érudites, faisaient écho des éditions grand public et peu onéreuses pour le *Littré*, par les Éditions Redon (rachetées au XXI^e siècle par les Éditions Le Robert), avec en 1997, l'*Atelier historique de la langue française avec des dictionnaires des XVII^e et XVIII^e siècles*, ainsi que l'*Encyclopédie*.

Un autre élément est à prendre en compte en 2003, l'association de l'Académie française et du TLF dans la mise en réseau Internet de leurs dictionnaires, en offrant une facile consultation des éditions précédentes et du *Dictionnaire critique de la langue française* de Féraud.

4.1. Le *Grand Robert* électronique

En 1989 paraissait le *Grand Robert* sur support électronique. C'était le premier grand dictionnaire de langue pouvant être consulté sur cédérom. Laurent Catach, agrégé de mathématiques, en était le concepteur. Ses travaux en ingénierie linguistique sur les correcteurs d'orthographe phonétique et sur un logiciel de modernisation des textes anciens, faisaient de lui un spécialiste de marque de l'informatisation lexicographique.

Après la publication en 1996 de la première édition du cédérom du *Petit Robert de la langue française* et l'innovant cédérom du *Robert Junior* en 1998, premier dictionnaire multimédia pour enfants de 8 à 12 ans environ, paraissaient en septembre 2001 la seconde édition du cédérom du *Petit Robert* et, en mai 2005, la nouvelle version du cédérom du *Grand Robert de la langue française*. Avec 86 000 articles, 100 000 mots et 175 000 citations et près d'un million de liens hypertextuels, ce dernier représente un outil de grande qualité proposé en parallèle au dictionnaire papier.

4.2. Du *Larousse multimédia* au *Grand Larousse illustré*

Chez Larousse, c'est en 1997 que paraissait le *Petit Larousse* sur cédérom. En 1996, avait été présenté au Milia le *Larousse multimédia encyclopédique*, la dynamique était alors lancée. *L'Encyclopédie universelle Larousse* sur support électronique serait publiée en 1999. En octobre 2005, sous la direction d'Yves Garnier, était édité le *Grand Larousse illustré* en trois volumes, très innovant dans sa conception, alliant le support papier et le support électronique. Rappelons que Y. Garnier a été formé par Cl. Dubois, l'un des plus grands maîtres d'œuvre lexicographiques. Le *Grand Larousse illustré* (87 000 articles) tire l'une de ses originalités du fait que, grâce à un stylo multimédia, on peut effectivement passer des 8000 puces insérées dans les articles sur papier à des données multimédias et des compléments d'information offerts sur cédérom, tout en étant relié à Internet pour des sites électroniques choisis.

4.3. Le *TLF informatisé*

Comme on l'a déjà signalé, les éditions du CNRS faisaient l'événement en octobre 2004 en installant sur le marché le cédérom du texte intégral des 16 volumes du *Trésor de la langue française*, assorti d'un livre d'accompagnement préfacé par J.-M. Pierrel, directeur du laboratoire CNRS. C'étaient environ 100 000 mots, 270 000 définitions et 430 000 exemples d'auteurs qui étaient devenus disponibles sur le disque dur des ordinateurs. La collaboration scientifique de la Bibliothèque nationale de France, le soutien constant du CNRS, le travail réalisé par le service informatique du laboratoire dans la dynamique tracée successivement par B. Quemada, R. Martin, B. Cerquiglini ont contribué à l'installation gratuite du *TLF* sur Internet. Ce cédérom bénéficie d'un ouvrage d'accompagnement de 592 pages, comportant l'histoire de l'informatisation du *TLF* et dont la préface appartient à P. Imbs et la postface à B.

Quemada. Dans la préface du même livre J.-M. Pierrel affirmait : « Si cette version informatisée correspond à un reflet fidèle de la version du *TLF* précédemment publiée, notre objectif est de la faire vivre et d'y intégrer dans des versions ultérieures, des améliorations de contenu liées à l'évolution de nos connaissances sur la langue, son histoire et son usage, mais aussi des ajouts prenant en compte les changements de la langue au cours des périodes les plus récentes afin de permettre au *TLFI* de demeurer le dictionnaire de référence de la langue française ».

4.4. Le *Dictionnaire de l'Académie française* sur Internet

L'Académie française n'est pas à oublier dans le panorama des dictionnaires du XX^e siècle et surtout du commencement du XXI^e siècle. Que le *Dictionnaire de l'Académie française* soit diffusé sur Internet et que des milliers de personnes consultent chaque mois directement les mots qu'elle définit, c'est en soi une révolution. En septembre 2005 paraissaient deux volumes en édition de poche. Le programme lexical de ce dictionnaire ayant déjà traversé quatre siècles reste par ailleurs d'une grande cohérence : la description en synchronie y est maintenue en écartant les jargons, tant dans la nomenclature que dans les définitions, tout en reflétant la langue dans sa vie et son élégance. Pour la neuvième édition, l'univers croissant des nouvelles techniques est pris en compte comme on voit dans l'*Avant-propos* des deux premiers volumes : « Jamais l'humanité n'a eu, en si peu de temps, autant de choses nouvelles à nommer ! Il intéressera sans doute le lecteur de savoir que, par rapport à l'adition de 1935 qui en comptait environ 35 000, la présente édition comportera quelques 10 000 mots nouveaux ». On doit signaler ici le rôle très efficace de la Délégation générale à la langue française et de la Commission générale de terminologie. Stimulée par ces instances dynamiques, l'Académie française prenait davantage la mesure des mots nouveaux liés notamment au développement des sciences et des techniques.

Ainsi, le début du XXI^e siècle ne dément ni la permanente adaptation des dictionnaires au contenu évolutif du lexique, ni la constante adaptation des moyens d'édition au profit d'une consultation toujours plus efficace. Devenus des outils mis à la disposition de tous, plus que jamais, les dictionnaires méritent d'être mieux connus dans leurs paramètres distinctifs, dans leurs méthodologies et dans leurs constituants. La progressive métamorphose électronique du dictionnaire s'inscrit dans la logique naturelle de l'évolution. Les dictionnaires sont par nature des outils et, en tant que tels, les lexicographes ont toujours su choisir le réceptacle le plus adapté.

Bibliographie

- CATCHA, N. (1971). *Orthographe et lexicographie*, Paris, Didier.
- CHAURAND, J. & MAZIERE, F. (1990). *La définition*, Paris, Larousse.
- COLLINOT, A. & MAZIERE, F. (1997). *Un prêt à parler : le dictionnaire*, Paris, PUF.
- CORMIER, M. & BOULANGER, J.-Cl., FRANCOEUR, A. (2003). *Les dictionnaires Le Robert. Genèse et évolution*, Les Presses de l'Université de Montréal.
- CORMIER, M. & FRANCOEUR, A. (2005). *Les dictionnaires Larousse. Genèse et évolution*, Les Presses de l'Université de Montréal.
- DE VILLIERS, M.-E. (2006). *Profession lexicographe*, Les Presses de l'Université de Montréal.
- DUBOIS, J. & DUBOIS, Cl. (1971). *Introduction à la lexicographie : le dictionnaire*, Paris, Larousse.
- GALISSON, R. (1992). *Dictionnairique et dictionnaires*, Etudes de linguistique appliquée n° 85-86, Didier Érudition.
- GAUDIN, F. & GUESPIN, L. (2000). *Initiation à la lexicologie française. De la néologie aux dictionnaires*, Bruxelles, Éditions Duculot.
- LEHMANN, A. (1995). *L'exemple dans le dictionnaire de langue*, Langages, n° 106.
- MATORE, G. (1968). *Histoire des dictionnaires français*, Paris, Larousse.
- MESCHONNIC, H. (1991). *Des mots et des mondes. Dictionnaires, encyclopédies, grammaires, nomenclatures*, Paris, Hatier.
- PIOTROWSKI, D. (1996). *Lexicographie et informatique*, Paris, Didier Érudition.
- PRUVOST, J. (2000). *Dictionnaires et nouvelles technologies*, Paris, Collection Écritures électroniques, PUF.
- QUEMADA, B. & PRUVOST, J. (1998). *Le Dictionnaire de l'Académie française et la lexicographie institutionnelle européenne*, Collection Lexica, Paris, H. Champion.